

ASSOCIATION DES LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL

FONDÉE EN 1922 – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (1935)
LAURÉATE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Cotisation et inscription au dîner annuel

M. Mme

NOM - Prénom

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Courriel.....

Distinction(s) au Concours Général (préciser l'année)

.....

Activités professionnelles

.....

Titres et publications.....

.....

Joint un chèque libellé à l'ordre de l'Association des Lauréats du Concours Général :

Depuis l'étranger, virement uniquement :

IBAN : FR54 2004 1000 0101 2088 8F02 028 – BIC : PSSTFRPPPAR

La Banque Postale – Centre de Paris – 75900 Paris Cedex 15 – France

- cotisation 2017 (17 € si moins de 30 ans, 35 € sinon) ¹	:	€
- cotisation 2016 (si non versée) (17 € si moins de 30 ans, 35 € sinon) ¹	:	€
- cotisation à titre de membre donateur (50 €) ²	:	€
- cotisation à titre de membre bienfaiteur (100 € ou plus) ²	:	€
- cotisation à titre de personne morale (1 000 € ou plus) ²	:	€
- participation 50€ aux frais du dîner annuel du 21 février 2017 :		€
Total	:	€

Merci de retourner ce bulletin-réponse au :

Secrétariat de l'ASSOCIATION DES LAURÉATS DU CONCOURS GÉNÉRAL

128 Boulevard Raspail – 75006 Paris

COURRIEL : concoursgeneral@orange.fr

SITE : www.concoursgeneral.fr

Date et signature :

¹ Joindre une enveloppe timbrée avec votre adresse postale si vous souhaitez un reçu fiscal.

² Un reçu fiscal vous sera adressé d'office.